



COALITION QUÉBÉCOISE
POUR LE CONTRÔLE DU TABAC

Perceptions des Québécois à l'égard de mesures pour le contrôle du tabac

Juillet 2015
Projet 15401-001

Table des matières

Contexte et objectifs	3
Approche méthodologique	5
Résultats détaillés	7
Profil des répondants	10

Contexte et objectifs



En mai dernier le gouvernement du Québec a déposé un projet de loi modifiant la loi sur le tabac. Ce projet de loi contient des mesures visant à apporter certaines interdictions supplémentaires relatives à l'usage du tabac, à interdire certaines pratiques de marketing des fabricants du tabac et à encadrer la cigarette électronique. De plus, outre les mesures proposées dans le projet de loi, des mesures supplémentaires sont proposées par des organisations liées à la santé.

Suite au dépôt de ce projet de loi, La Coalition québécoise pour le contrôle du tabac cherche à connaître le niveau d'appui de la population québécoise pour ces nouvelles mesures ainsi que pour les mesures proposées par divers organismes de lutte contre le tabac ou pour la santé.

Les principaux objectifs de cette étude sont donc:

- Connaître l'appui des Québécois pour les diverses mesures actuelles de lutte contre le tabac;
- Connaître le niveau d'appui des Québécois pour les diverses propositions des organismes de santé;
- D'identifier les enjeux prioritaires qui pourront servir d'assise à la stratégie de lutte au tabac.

Approche méthodologique

Pour répondre aux objectifs, un sondage Web a été réalisé par Léger du 9 au 15 juillet 2015, auprès d'un échantillon représentatif de 1 500 Québécois âgés de 18 ans et plus et pouvant s'exprimer en français ou en anglais. Le profil des répondants fumeurs a été suréchantillonné à la demande des mandataires, et des quotas ont été établis afin de pouvoir effectuer une analyse par profil. Voici le détail du nombre de répondants par profil :

Profil	Nombre de répondants
Fumeur	500
Non-fumeur	1 000

À l'aide des données de Statistique Canada, les résultats ont été pondérés selon le sexe, l'âge, la langue maternelle, la scolarité et la présence d'enfants dans le ménage, la région et le statut de fumeur ou de non-fumeur afin de rendre l'échantillon représentatif de l'ensemble de la population à l'étude. Ainsi, bien que le profil des fumeurs ait été suréchantillonné à la demande des mandataires, les résultats globaux demeurent représentatifs du Québec, sans distorsion liée au nombre de répondants dans chacun des profils.

Notes pour la lecture du rapport :

- Il est à noter que les nombres présentés ont été arrondis. Par contre, ce sont les nombres avant arrondissement qui sont utilisés pour calculer les sommes présentées. Ainsi, les sommes peuvent ne pas correspondre à l'addition manuelle des nombres présentés.
- Les résultats présentant des différences statistiquement significatives et pertinentes sont indiqués dans les encadrés à côté de la présentation des résultats globaux.
- Dans ce rapport, les nombres en caractères **rouges** indiquent une différence significative statistiquement inférieure à leur complément, alors que les nombres en caractères **verts** indiquent une différence significative statistiquement supérieure à ceux observés parmi leur complément.

Résultats détaillés

Niveau d'accord quant à l'interdiction de fumer sur les terrasses des restaurants et des bars

Sept Québécois sur dix (71%) et huit non-fumeurs sur dix (80%) sont en accord avec l'interdiction de fumer sur les terrasses des restaurants et des bars. D'un autre côté, l'appui envers cette interdiction chute chez les fumeurs, alors que plus de six sur dix d'entre eux (64%) sont en désaccord avec cette réglementation.

Q1. Êtes-vous en accord ou non avec l'interdiction de fumer sur les terrasses des restaurants et des bars?

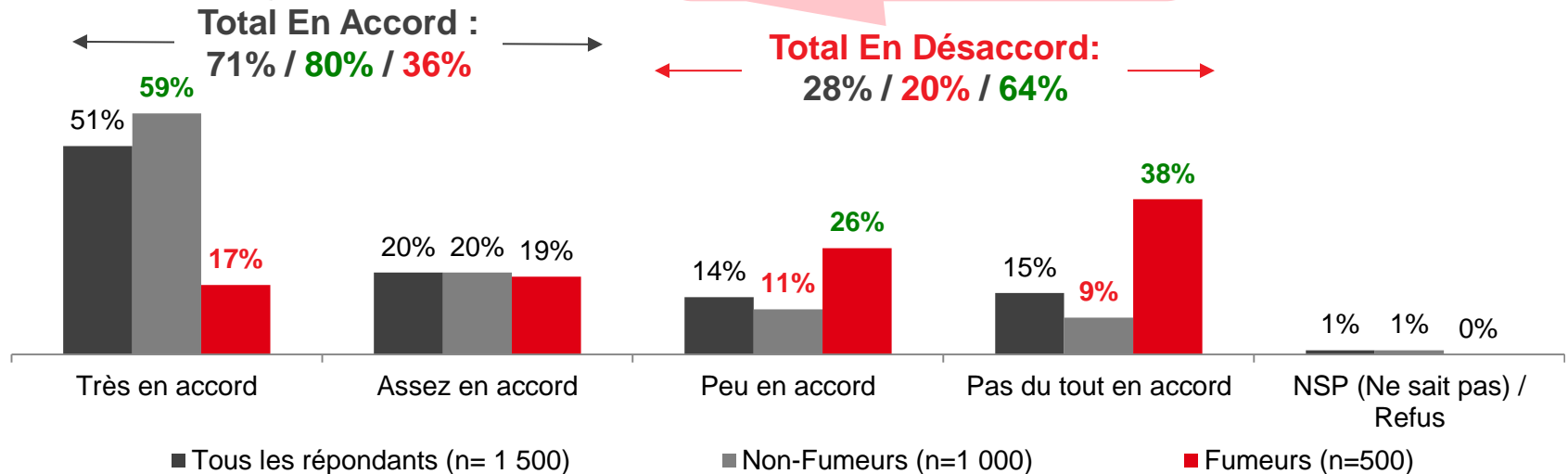
Base : tous les répondants

Proportion supérieure chez :

- Les résidents de la région de Québec RMR (77%)
- Les personnes ayant un niveau de scolarité universitaire (79%)
- Les personnes faisant partie d'un ménage ayant un revenu annuel supérieur à 59 999 \$ (77%)
- Les personnes faisant partie d'un ménage avec enfant (75%)
- Les personnes vivant en couple (74%)

Proportion supérieure chez :

- Les personnes âgées de 55 à 64 ans (34%)
- Les personnes ayant un niveau de scolarité primaire ou secondaire (37%)
- Les personnes faisant partie d'un ménage ayant un revenu annuel inférieur à 40 000 \$ (41%)
- Les personnes divorcées (45%)



Profil des répondants

Profil des répondants

Profil	Total (n=1 500)	Non- Fumeurs (n=1 000)	Fumeurs (n=500)
Sexe			
Homme	49%	49%	48%
Femme	51%	51%	52%
Âge			
De 18 à 24 ans	11%	12%	8%
De 24 à 34 ans	16%	15%	20%
De 35 à 44 ans	16%	15%	20%
De 45 à 54 ans	20%	20%	21%
De 55 à 64 ans	17%	17%	17%
65 ans et plus	20%	21%	15%
Langue			
Français	78%	78%	79%
Anglais	16%	16%	17%
Autres	6%	6%	4%
État civil			
Célibataire	30%	29%	34%
Marié / Conjoint de fait	60%	61%	52%
Autres	10%	9%	13%
Enfant mineur dans le ménage			
Oui	26%	25%	27%
Non	74%	74%	73%

Profil	Total (n=1 500)	Non- Fumeurs (n=1 000)	Fumeurs (n=500)
Scolarité			
Primaire / Secondaire	38%	36%	47%
Collégial	27%	28%	24%
Universitaire	33%	35%	27%
Revenu			
Moins de 40 000\$	27%	25%	36%
40 000\$ à 59 999\$	19%	18%	23%
60 000\$ à 79 999\$	14%	14%	16%
80 000\$ à 99 999\$	11%	12%	7%
100 000\$ et plus	13%	14%	9%
Situation d'emploi			
Bureau / Ventes / Services	22%	21%	23%
Travailleurs manuels	8%	7%	12%
Professionnels	23%	24%	20%
Au foyer	4%	3%	8%
Étudiants	7%	8%	4%
Retraités	27%	28%	21%
Sans emploi	4%	3%	7%
Région			
Montréal RMR	48%	48%	45%
Québec RMR	10%	10%	9%
Autres régions	42%	42%	45%

www.leger360.com

Éric Chalifoux
507, place d'Armes, bureau 700
Montréal (Québec) H2Y 2W8
Conseiller principal – Communications stratégiques

514-982-2464, poste 118 – echalifoux@leger360.com